

<https://www.snetap-fsu.fr/Egalite-professionnelle-Femmes-Hommes-au-MAA.html>



# Egalité professionnelle Femmes/Hommes au MAA

- Les Dossiers - Égalité professionnelle / Diversité -

Date de mise en ligne : mercredi 30 octobre 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

S'est tenu le 24 octobre dernier, le groupe de travail relatif à la mise en place du protocole d'accord de 2018, complété par la loi du 6 août dernier.

Ces textes prévoient la mise en place d'un plan d'actions sur 3 années, renouvelables avec 5 objectifs :

Prévenir et réduire les écarts de rémunération	
Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadre d'emplois, grade et emplois de la fonction publique	
Favoriser l'articulation entre vie personnelle, familiale et activité professionnelle	
Lutter contre les violences sexuelles et sexistes, les discriminations, le harcèlement	
Assurer la gouvernance de la politique d'égalité professionnelle	

Le Snetap-[FSU](#) est intervenu sur plusieurs de ces axes et plus particulièrement les deux premiers à travers deux entrées spécifiques à l'[EAP](#) :

- mesurer d'éventuels écarts de rémunération liés à l'exercice ou non de certaines fonctions comme professeur principal ou les [HSA](#) voire l'avancement (à travers la notation administrative et les nouvelles modalités dites PPCR) ;
- mesurer les écarts de promotion dans le statut d'emploi des personnels de direction.

Depuis plusieurs années, notre organisation défend l'idée d'une véritable enquête sur ces deux thématiques afin de dresser un diagnostic partagé.

Retrouvez ici une étude menée à l'éducation nationale par le [SNES](#)-FSU :

- [Trajectoires et rapports de genre dans l'enseignement du second degré :](#)
- [Tous égales, tous égaux.](#)